

Location de la Salle municipale d'Obsèques

Location de la Salle municipale d'Obsèques se trouvant à l'entrée du Cimetière de la Ville, pour l'organisation :

- des cérémonies funéraires de tous rites et convictions philosophiques,
- d'un moment de convivialité post-cérémonie dans le cadre de funérailles.

Capacité d'accueil maximale : 150 places assises ou 250 personnes (disposition avec 100 places assises et 150 personnes debout).

► Modalités de location de la Salle

- Réservation directement auprès du secteur Population de la Mairie de Bourg-en-Bresse ou par l'intermédiaire d'un opérateur funéraire mandaté par la famille,
- Signature d'un contrat de location entre la famille du défunt ou l'opérateur funéraire mandaté et la Ville,
- Location de la Salle du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (toute demande exceptionnelle sera étudiée),
- Réalisation d'un état des lieux en présence du signataire du contrat de location ; contacter le service du Cimetière.

► Tarifs

Les tarifs pour l'utilisation de la Salle municipale d'Obsèques que ce soit dans le cadre d'un moment de convivialité ou pour l'organisation d'une cérémonie funéraire sont :

- pour les usagers du service public du cimetière, ainsi que pour tout défunt burgien ou famille burgienne : 71 € TTC/utilisation,
- autres situations : 122 € TTC/utilisation,

Lorsque la Salle municipale d'Obsèques est mise à disposition pour l'organisation d'une cérémonie funéraire puis d'un moment de convivialité, il n'est fait application qu'une fois du tarif prévu.

► Équipements de la Salle

- Deux entrées : une réservée à la famille et l'autre permettant l'accès du public à la cérémonie,
- Une sortie ouverte directement sur le cimetière peut être utilisée lorsque le défunt y reposera,
- Mise à disposition gratuite de bancs, chaises, tables, un frigo, matériel Hifi et vidéoprojecteur.

► Numéros utiles

Accueil des familles ou des opérateurs funéraires mandatés par les familles lors de la déclaration de décès :
Secteur Population – Opérations funéraires de la Mairie : 04.74.45.70.77

Gestion de la salle et des états des lieux après la cérémonie : Cimetière : 04.74.45.37.28

Le service Population se tient à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire.